

Le taichindo est à la fois :

- un Art du Mouvement basé sur la fluidité, l'harmonie du geste et la recherche du rythme juste,
- un Art de Défense non violent, basé sur la prise de conscience et la mobilisation de l'énergie vitale,
- la recherche d'un Art de Vivre en accord avec les principes de Paix et d'Harmonie.

Pratique

Le mardi de 20 h 00 à 22 h 00

Le vendredi de 19 h 30 à 21 h 30

Lieu

Salle au-dessus de la piscine Stéhélin (rue Domion)

Adhésion à l'association - 33 € - (règlement séparé)

Cotisation annuelle à l'activité

Pour 1 pratique par semaine (mardi ou vendredi) - 60 €

Pour 2 pratiques par semaine (mardi et vendredi) - 80 €

Adhésion à la Fédération (assurances à la M.D.S incluses) : 100 €

Merci d'effectuer des règlements séparés à l'inscription

Inscriptions

A l'heure et sur le lieu de la pratique

Après une période d'essai et de détermination pour les nouveaux venus

Documents à fournir

1 certificat médical de non contre-indication à la pratique (obligatoire)

2 photos d'identité récentes

REPRISE LES 7 ET 10 SEPTEMBRE 2010

